

Bulletin d'information interne de l'OEP

N° 1/2021

Chers adhérents, chers sympathisants, ce bulletin d'information ne se confond pas avec La Lettre de l'OEP. Tandis que la Lettre de l'OEP a une vocation de vulgarisation et de communication externe, ce bulletin a pour but de vous informer sur l'activité de l'OEP, ses actions et ses projets.

Il peut être pour vous une source d'inspiration pour des actions que vous pourriez souhaiter mener, sous couvert de l'OEP ou non, et pour lesquelles l'OEP pourrait vous apporter son appui.

1) Cotisations 2021 (rappel)

L'année est déjà bien avancée et nous comptons sur vous soit pour renouveler votre cotisation, soit pour adhérer si vous n'êtes pas déjà membre. Votre contribution est vitale pour l'OEP. Merci d'avance.

<https://www.observatoireplurilinguisme.eu/observatoire/s-abonner-a-la-lettre-adherer>

(Rappel : vous devez impérativement vous identifier au préalable avec votre adresse électronique, celle utilisée pour ce message, et changer votre mot de passe si vous l'avez perdu.)

2) la Petite librairie de l'OEP

Depuis le précédent bulletin (octobre 2020), dans la collection *Plurilinguisme*, l'OEP a publié quatre ouvrages dont trois concernent l'Afrique :

- *Plurilinguisme, politique et citoyenneté*, coord. José Carlos Herreras, Bookelis, 275 p., août 2020
- *L'enseignement-apprentissage en/des langues européennes dans les systèmes éducatifs africains : place, fonctions, défis et perspectives*, coord. Koia Jean Martial Kouamé et Djoa Johnson Manda, Bookelis, 337 p., septembre 2020
- *Les parlars urbains africains au prisme du plurilinguisme : description sociolinguistique, tome II*, coord. Kossonou Kouabena Théodore, Dodo Jean-Claude, Youant Yves-Marcel, Bookelis, 381 p., décembre 2020
- *Aux carrefours de la langue, de la littérature, de la didactique et de la société : la recherche francophone en action* (coord. K. G. Agbefle, R. Barbara & M. L. Elhadji Yawale), Bookelis, 410 p., avril 2021

En 2021, nous avons quatre projets de publication importants dans les prochains mois :

- un ouvrage sur l'OEP qui reprend l'historique de l'association ajouté à plus de 70 éditoriaux publiés sur la période de 2008 à aujourd'hui : *Pour les langues et le plurilinguisme*, sous-titré *Avec l'Observatoire européen du plurilinguisme*, auteur : Christian Tremblay.

- *Écrits sur le plurilinguisme*. Il s'agit d'un recueil de textes, dont certains très anciens, qui retracent les origines du concept de plurilinguisme, ses racines et ses développements récents autour de ses principales thématiques.

Compte tenu de l'intérêt exceptionnel de ces deux publications, nous allons tenter de les publier chez des maisons d'édition classiques.

- *La gouvernance linguistique des universités et établissements d'enseignement supérieur* (Coord. Jean-Claude Beacco, Olivier Bertrand, José Carlos Herreras et Christian Tremblay), actes du colloque des 8 et 9 novembre 2018, devrait paraître aux éditions de l'École polytechnique en septembre ou octobre 2021.

- *La traduction automatique et les usages sociaux des langues. Quelles conséquences sur la diversité linguistique ?*, actes du colloque que nous avons tenu le mercredi 25 novembre 2020, avec l'université de Paris, devrait également paraître en septembre ou octobre au plus tard.

D'autres parutions sont également attendues de la part de nos partenaires africains.

Pour vous tenir au courant de toutes les parutions :

<https://www.observatoireplurilinguisme.eu/les-actions/la-petite-librairie-de-l-oepe>

3) Du nouveau sur le site de l'OEP

- **Ouverture d'une plateforme pour la promotion de la traduction de textes scientifiques**

Il s'agit d'une idée qui a germé lors du colloque du 25 novembre 2020 sur la traduction automatique.

Il convient d'encourager la publication scientifique en français et plus généralement dans la langue du chercheur, avec comme corollaire la traduction. Il est observé que la diffusion des travaux scientifiques, dès lors qu'ils sont traduits en plusieurs langues, dont l'anglais, ont une meilleure diffusion que s'ils sont publiés dans le seul anglais.

D'où l'idée que les auteurs soient encouragés à traduire les articles ou ouvrages en recourant à la traduction automatique, à la condition soit qu'ils soient eux-mêmes experts dans la langue cible ou que leurs traductions soient révisées par un traducteur professionnel ou un chercheur natif de la langue cible intervenant à titre bénévole.

Ce projet est matérialisé par un nouveau site expérimental, sous-site de l'OEP

<https://trad.observatoireplurilinguisme.eu>

Merci de vos remarques éventuelles.

- **L'annuaire des chercheurs et équipes de recherche sur le plurilinguisme**

Depuis quelques années, le plurilinguisme et les thématiques liées à la diversité linguistique et culturelle, ainsi qu'à la traduction, sont devenus très présents dans les débats, dans de nombreux séminaires, conférences ainsi que dans des publications. Il s'agit d'un thème transdisciplinaire à part entière.

Dans ce contexte, l'Observatoire européen du plurilinguisme, l'ACAREF (Académie Africaine de Recherche et d'Études Francophones) et le réseau POCLANDE (Populations, Cultures, Langues et Développement) lancent un « Annuaire des chercheurs et équipes de recherche sur le plurilinguisme et la diversité linguistique et culturelle ». Il devient en effet essentiel de créer un réseau international qui permettra de faciliter les échanges entre chercheurs et les actions communes au-delà des frontières européennes. Les recherches sur le plurilinguisme y gagneront en visibilité et la coopération entre unités deviendra plus facile.

Si vous êtes vous-même chercheur, nous vous invitons à vous inscrire à cet annuaire, à y inscrire votre unité de recherche et à le faire connaître à vos réseaux.

L'annuaire est en cinq langues et il est accompagné d'un mode d'emploi accessible et téléchargeable par l'aide.

<https://annuaire.observatoireplurilinguisme.eu/>

- **Le Nouveau dictionnaire des anglicismes et néologismes**

Le « Nouveau dictionnaire des anglicismes et néologismes » est sorti de sa phase expérimentale.

Si vous ne le connaissez pas, c'est le moment de le découvrir et nous faire part de votre avis.

Quelques innovations majeures :

- Nous avons voulu rendre le site plus interactif en permettant aux internautes de signaler des cas et éventuellement de proposer des fiches. Un forum est également disponible.
- Nous faisons déjà place aux néologismes à l'intérieur des fiches. Nous avons créé un chapitre à part entière qui permet de proposer des néologismes ou de restaurer des termes qui méritent d'être remis au goût du jour.
- Enfin, nous avons commencé à travailler avec un partenaire italien et dès que cette collaboration aura fait ses preuves, nous l'étendrons à un partenaire allemand et à l'espagnol. Ainsi ce dictionnaire sera quadrilingue ou plus exactement quinquilingue, ce qui correspond à la vocation de l'OEP.

Nous faisons appel à chacun d'entre vous pour participer à cette entreprise.

Nous vous renvoyons au Bulletin 2020-2 pour les grandes caractéristiques de ce dictionnaire.

<https://nda.observatoireplurilinguisme.eu/>

4) Les actions juridictionnelles

Nous vous rappelons que deux actions sont actuellement en cours

- Le recours devant le tribunal administratif de Dijon visant l'Université de Bourgogne pour ses formations tout en anglais en contravention avec l'article L121-3 du code de l'éducation, recours qui est porté seul par l'OEP.
- L'action collective (15 associations dont l'OEP) entreprise contre le décret du 3 avril 2020 relative à la certification obligatoire en langue anglaise. Tous les détails sont sur le site de l'OEP à cette adresse :

<https://www.observatoireplurilinguisme.eu/dossiers-thematiques/education-et-recherche/23--sp-607/14146-15-associations-d%C3%A9posent-un-recours>

Ces deux instances suivent leur cours et l'on peut raisonnablement en espérer l'aboutissement dans les prochains mois, en tout cas avant la fin de cette année.

5) La conférence sur l'avenir de l'Europe sera officiellement lancée le 9 mai, mais la plateforme de consultation est déjà ouverte à cette adresse :

<https://futureu.europa.eu/?locale=fr>

Il va de soi que l'OEP y sera présent, à commencer dans le domaine de l'éducation et dans celui de la démocratie. Il est clair que si les institutions européennes ne parviennent pas à un usage équilibré entre les langues officielles, il est inutile de parler de démocratie.

Nous vous invitons à participer à cette grande consultation.

6) Préparation de la présidence française de l'Union européenne

Le gouvernement a clairement fait comprendre qu'il entendait utiliser entre autres sa présidence a favoriser un rééquilibrage des langues officielles dans le fonctionnement des institutions européennes qui font actuellement une place déraisonnable à l'anglais, alors même que l'anglais n'est la langue maternelle que d'à peine plus de 1 % de la population des États membres.

L'OEP entend bien évidemment participer à cet effort à son niveau associatif en collaborant au niveau des idées mais aussi à celui de l'action.

On a vu coup sur coup intervenir la mise en service d'une nouvelle carte nationale d'identité en deux langues, français et anglais, mis sur un pied d'égalité et la publication d'une proposition de règlement européen relatif à un passeport sanitaire européen, dans lequel l'emploi de l'anglais serait obligatoire. En ce qui concerne la carte nationale d'identité, comme il s'agit d'une mesure strictement nationale, sur la base du règlement européen de 2019, qui ne prévoit pas explicitement de faveur particulière pour l'anglais, nous allons demander officiellement au gouvernement français, en concertation avec d'autres associations, de retirer ce modèle de carte au profit d'une modèle en au moins trois langues.

En ce qui concerne le règlement européen sur le passeport vaccinal, qui sera adopté par le Conseil de l'Union début juin, également en concertation avec d'autres associations françaises et d'autres pays européens, nous allons de la même manière demander officiellement au gouvernement de ne pas appliquer ce règlement, et aux autorités européennes de le retirer.

Des réponses obtenues des gouvernements nationaux et des autorités européennes, nous déterminerons les suites à donner, éventuellement juridictionnelles. Des réflexions sont actuellement en cours en liaison avec un cabinet d'avocat, spécialisé dans les affaires européennes.